

Ecole Maternelle
3-5 rue des écoles
37370 ST PATERNE RACAN
Tél. /Fax : 02 47 29 26 66
Ecm-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr

COMPTE – RENDU
DU CONSEIL D'ECOLE DU 1^e TRIMESTRE
Le 19 février 2015
Année scolaire 2014/2015

Personnes présentes :

Comité de parents :

Mme BROSSARD
Mme BAILLOU

Enseignantes :

Mme THEMINES
Mme GUISON

Mairie

Mme CACHANT

DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Mme ROYER

Personnes excusées :

Mme LECLERC (Inspecteur de l'Education Nationale)
M. POUPEE (maire)
M. BERTHAULT (Représentant des parents d'élèves)
M. MODELIN (Représentant des parents d'élèves)
Mme THARAUD-FONTENAY (enseignante)

Ordre du jour

- Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)
- Présentation du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)
- Evolution des effectifs 2014-2015
- Projets de l'école
- Entretien et travaux
- Questions diverses

1. Présentation du PPMS

Le 10 février dernier, un exercice de mise en sûreté des élèves de l'école a été réalisé en présence d'une représentante des parents d'élèves, une représentante de la mairie et de la Déléguée Départementale de l'Education Nationale.

Il s'agit de mettre en œuvre le PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté qui existe dans les écoles et qui peut-être activé en cas de risque en dehors de l'école (forte pollution due par exemple à l'accident d'un camion transportant des produits dangereux, glissement de terrain, problème dans une centrale nucléaire, terrorisme aux abords de l'école...)

Un tel plan serait activé par la préfecture et il s'agirait de garder les élèves à l'intérieur des bâtiments jusqu'à ce que l'alerte soit terminée.

Durant l'exercice, il a été noté la nécessité pour Mme Thémines de sortir du bâtiment pour donner l'alerte à la collègue de Grande Section, ce qui comporterait un risque pour elle et pour les élèves lors de l'ouverture et fermeture des portes et à son contact. L'idée est donnée d'équiper les trois bâtiments d'un système d'interphones fonctionnant à pile si cela existe, en tout cas, la réflexion mérite d'être engagée.

Il a également été noté que Mme Thémines ne savait pas comment désactiver la VMC de la BCD, et qu'il faut sortir pour couper l'électricité.

Il a été proposé un stockage de biscuits secs dans les mallettes de secours avec l'eau dans le cas où la mise en sûreté devait durer longtemps.

Les familles se verront distribuer une information concernant la posture à adopter dans le cas où ce type d'alerte devait être un jour lancé.

2. Présentation du DUERP

Le DUERP est le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel et sa mise en œuvre devient obligatoire dans les écoles.

Il s'agit pour les enseignants d'évaluer les risques qu'ils encourent sur leur lieu de travail. Dans les risques concernant la mairie, nous avons mis en évidence des risques en termes d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie :

Hygiène : les sanitaires comme hall d'entrée : risque d'exposition aux microbes.

Des moisissures au mur de la classe de moyenne section.

Sécurité : Dangerosité des escaliers d'accès au petit grenier du premier étage et aux caves. Manque d'un interrupteur dans la classe de Petite Section, occasionnant un risque de chute quand il faut traverser la classe dans le noir.

Ergonomie : Risque de douleurs dorsolombaires liées aux mauvaises postures. Nous souhaiterions que soit étudiée la possibilité d'acheter pour les enseignantes des assises adaptées du type tabourets ou chaises basses à roulette.

3. Evolution des effectifs 2014-2015

La classe de TPS/PS a accueilli 3 nouveaux Tout Petits à la rentrée de janvier, ce qui fait un total de 5 TPS, un élève en situation de handicap a rejoint la classe au début du mois de décembre et il était accompagné par une personne employée pour cela sur un poste d'AESH. Cette personne a dû nous quitter et à ce jour, il n'est toujours pas remplacé.

Une élève de Petite Section est partie à la rentrée de janvier.

L'effectif de TPS/PS est donc de 21 élèves et il passera à 22 avec l'accueil d'une Toute Petite au mois de mars.

Les effectifs des classes de Moyenne et Grandes section n'ont pas évolué et sont toujours à 21 en MS et 22 en GS.

L'école comptera donc 65 élèves au 9 mars.

Après les vacances d'hiver, Mme Thémines sera en congé maternité et ce jusqu'au 10 septembre. Elle sera remplacée par Mme Célia Coupé et l'intérim de direction sera assuré par Mme Tharaud-Fontenay.

Mme Guison sera quant à elle en congé maternité au début du mois de juin.

4. Projets de l'école

Noël

Nous avons offert aux enfants un spectacle de danse : Epoussette, présenté par la compagnie Robin et Juteau. Nous avons beaucoup apprécié la qualité de ce spectacle.

Les enfants ont reçu un livre chacun (offert par la mairie) et des cadeaux collectifs pour les classes (financé grâce à la somme versée à la coopérative par l'APE qui est de 5

euros/enfant): une cuisinière en bois en Moyenne Section, des poupées un crocodile en tissu et à habiller et déshabiller en TPS/PS (pour apprendre à attacher/détacher divers systèmes de fermetures) et du matériel pour jouer au docteur en Grande Section.

Cinéma

Le mercredi 21 janvier, les élèves ont assisté à une séance de cinéma. Nous avons vu un programme de courts métrages d'animation intitulé La petite fabrique du monde.

Cirque

Le jeudi 5 février, les classes de Moyenne et Grande section ont assisté au spectacle du Cirque Pinder.

Demande est faite qu'un article soit publié sur le site de l'école.

Modelage

Les élèves de TPS et PS ont bénéficié de l'intervention de Marie-Thérèse Blond et ont modelé un personnage en argile.

Danse

La classe de Grande Section s'est inscrite au projet Rencontre autour de la danse, rencontre organisé par la DSDEN. La classe rencontrera d'autres classes le jeudi 9 avril à Rouziers.

Mme Tharaud-Fontenay assiste à une réunion de préparation en ce jour de conseil.

Portes Ouvertes

Elles auront lieu comme prévu le samedi 30 mai de 10h à 12h et seront sur le thème du corps. Cette année, nous avons l'intention de changer notre organisation pour les inscriptions : les parents des futurs élèves y seront toujours conviés mais Mme Tharaud-Fontenay n'inscrira pas les élèves à ce moment là.

Les inscriptions commenceront avant cette date, lors de rendez-vous pris individuellement.

Les dates seront définies ultérieurement.

Fête des écoles

Elle aura lieu le samedi 20 juin comme prévu initialement.

5. Entretien, travaux et équipement

La liste des travaux est transmise directement à la mairie.

Dans le cadre de la réforme de l'accueil des TPS, Mme Thémines a l'intention de faire une demande d'achat de mobilier plus adapté pour les Touts Petits : une table assez basse et 6 petites chaises très stables, ainsi que des coussins et un tapis pour aménager un « vrai » coin repos dans sa classe. Cela répond en effet aux besoins très spécifiques des enfants de cet âge.

6. Questions diverses

Les parents souhaiteraient que les enfants mettent leurs manteaux pour aller/venir en salle de motricité, surtout à cette période où il est si facile de prendre froid.

La traversée pour aller en salle de motricité est très courte (entre 15 et 30 secondes pour les moins rapides des petits) et les enfants n'ont pas le temps d'avoir froid. Il est au contraire très long d'enfiler tous les manteaux, surtout dans la mesure où l'on vise l'autonomie des enfants et où on les encourage à le faire eux-mêmes. Sans compter le temps de mettre et d'enlever les chaussons les jours de grande motricité, nos séances seraient tellement courtes que les enfants n'y trouveraient plus le bénéfice actuel.

Les parents proposent que les enfants de moyenne section enfilent/emportent leurs manteaux pour aller en salle de motricité et se rhabillent là-bas après la séance, ce qui serait fait pour aller déjeuner ensuite.

L'idée est en effet bonne, si ce n'est que les enfants devront de toute façon enlever leurs manteaux pour passer aux toilettes et se laver les mains avant d'aller à la cantine comme cela nous a été demandé pour des raisons pratiques (toilettes de la cantine peu adaptées pour les plus petits).

Nous comprenons les inquiétudes en ces temps d'épidémies, mais le lien de causalité avec le fait de ne pas avoir de manteaux pour cette traversée ne nous semble pas avéré.

Les parents signalent l'utilisation d'encre qui tâche les mains et certains vêtements, difficile à enlever. Ils demandent donc une vigilance particulière sur l'utilisation / les commandes de produits tachant au profit de produits lavables.

Nous utilisons des encres à l'eau et ne connaissons pas de produits qui seraient plus « lavables ». Les tâches sur les vêtements restent heureusement de l'ordre de l'accident car pour manipuler ces produits, les enfants sont toujours vêtus de leurs blouses. Les blouses en tissus présentent le risque de voir le produit traverser la matière en cas de « gros accident » et il est préférable de choisir une blouse ayant des élastiques aux poignets, pour éviter les manches qui dépassent.

Les parents signalent la présence récurrente de poux depuis plusieurs semaines en grande section, et souhaitent que soit appliquée la clause inscrite à cet effet dans le règlement.

Nous allons de nouveau profiter des vacances pour sensibiliser toutes les familles et attendre de chacun une vigilance particulière. Les enseignantes vérifieront les chevelures des enfants à la rentrée et s'il y a encore des soucis, nous agirons en conséquence.

Cette année, les écoles ne travailleront pas le vendredi 15 mai (pont de l'ascension). Par contre, il y aura de l'école le mercredi 13 mai toute la journée.

Date du prochain conseil : jeudi 25 juin 2015

Présidente de séance : Mme Thémines